

ARTS MARTIAUX RONCHINOIS

Dojo Jean Boussekey

rue Louis Braille – BP45 –

59790 RONCHIN

**Association déclarée n° de W595012070 – agrément je unesse et sports n° J
SP 59S 209 – SIRET n°390 912 657 00017**

RAPPORT

DU COMITE DIRECTEUR A L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINNAIRE

Mesdames, Messieurs,

Nous vous avons réunis en assemblée générale afin de vous demander de vous prononcer sur les questions suivantes :

- Transfert du siège de l'association
- Refonte des statuts
- Pouvoirs pour effectuer les formalités.

Nous vous proposons de transférer le siège de l'association de « ECOLE JEAN JAURES – AV JEAN JAURES 59790 RONCHIN (59507) » à « Dojo Jean Boussekey – rue Louis Braille – 59790 Ronchin », à compter du 1^{er} janvier 2015 et de modifier en conséquence les statuts de l'association.

Nous vous demandons de bien vouloir prononcer la refonte des statuts de l'association afin d'apporter certaines précisions utiles au bon fonctionnement de l'association sous forme de club omnisports à sections.

Cette refonte sera également l'occasion d'intégrer les évolutions législatives et réglementaires intervenues de puis la dernière modification des statuts.

Sont notamment modifiés et/ou précisés :

- L'objet de l'association
- Les règles d'administration de l'association

Vous trouverez en annexe au présent rapport le projet des statuts de l'association modifiés conformément à la législation en vigueur.

Nous espérons que ces propositions recevront votre agrément et vous invitons à adopter les résolutions qui vont être soumises à votre vote.

Le Comité Directeur.